

Accélérateur d'innovation sociale

Pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée



Résumé opérationnel



L'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée a été créé par l'Agence nouvelle des solidarités actives, à la demande de François Rebsamen, alors ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social (dans le cadre du plan « Prévenir, aider, accompagner : nouvelles solutions face au chômage de longue durée » annoncé en février 2015).

L'accélérateur d'innovation sociale (AIS) a pour objectif de contribuer de manière pragmatique aux politiques de l'emploi en faveur des chômeurs de longue durée, problématique à laquelle l'Europe en général et la France en particulier sont confrontées depuis maintenant plusieurs décennies (selon l'Insee : « Le chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an »). En 2015 en France, les chômeurs de longue durée sont au nombre de 2,4 millions, représentant 43,7% des demandeurs d'emplois. La moitié d'entre eux sont des chômeurs de très longue durée sans emploi depuis plus de deux ans.

À PARTIR D'UNE APPROCHE BOTTOM-UP, DE L'IDENTIFICATION D'INITIATIVES LOCALES PROMETTEUSES, DE LEUR MODÉLISATION, DE LEUR ESSAIMAGE ET LEUR ÉVALUATION, L'ACCÉLÉRATEUR EST UN DISPOSITIF OPÉRATIONNEL QUI VISE LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DES « SOLUTIONS QUI MARCHENT ».

L'accélérateur d'innovation sociale déploie son activité selon trois axes principaux.

1. Il s'agit d'**identifier les dispositifs innovants et ayant porté leurs fruits à petite échelle**. Ces dispositifs expérimentés ou en phase d'expérimentation sur un territoire sont repérés tant par leurs premiers résultats que par leur caractère reproductible sur d'autres territoires.

Suite à cette identification, deux à trois projets innovants et prometteurs sont sélectionnés chaque année afin d'**accompagner leur essaimage auprès d'autres structures** dans une perspective de changement d'échelle.

La sélection de ces projets, réalisée par le comité de pilotage de l' AIS, tient compte de leur dimension innovante et de l'impact favorable d'ores et déjà obtenu. Cet accompagnement est rendu possible par la pluralité des méthodes d'intervention développées par l'Agence nouvelle des solidarités actives en matière d'ingénierie de projets.

DEPUIS SA CRÉATION, L' AIS A ACCOMPAGNÉ LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DE SEPT INNOVATIONS. LEUR ESSAIMAGE EST EN COURS POUR TROIS D'ENTRE ELLES ET EN PHASE FINALE D'ÉVALUATION POUR LES QUATRE AUTRES.

- Après chaque accompagnement, l' AIS s'attache à **mesurer l'impact de l'essai- magement afin d'en tirer des enseignements quant à leur pertinence**, de préparer les cohortes suivantes d'essaimés et surtout d'enrichir l'état des connaissances.
- C'est dans le but de construire et fédérer une communauté d'acteurs engagés dans la lutte contre le chômage de longue durée que cet **état des connaissances est partagé avec la communauté scientifique, les experts et les personnalités qualifiées** portant sur le chômage de longue durée ainsi qu'avec les demandeurs d'emploi eux-mêmes, lors de journées nationales annuelles d'échanges et de journées de travail thématiques.

Cet axe de mutualisation et de diffusion des savoirs prend forme fin 2017 dans la mise sur pieds de living labs « laboratoires

de ce qui se vit » sur des territoires investis dans la recherche de solutions innovantes dans le champ du retour à l'emploi.

EN REPÉRANT À LA FOIS LA POPULATION LA PLUS EXPOSÉE AU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE ET LES LEVIERS POUR Y REMÉDIER, L'ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION SOCIALE SE VEUT UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POLITIQUE. IL AMBITIONNE DE CONSTITUER UN VIVIER D'EXPÉRIENCES FAVORABLES POUR RÉPONDRE À CETTE PROBLÉMATIQUE.

Il a donc vocation à participer à une diminution substantielle du phénomène par le recensement des connaissances et des pratiques existantes sur le sujet, mais surtout par leur diffusion.

Soutenu par le ministère du Travail ainsi que les acteurs économiques pour lesquels la lutte contre le chômage de longue durée par l'activité économique fait sens, l'accélérateur est un dispositif d'accompagnement et d'ingénierie de projet qui se situe au cœur du triptyque : porteurs de projet, responsables territoriaux et acteurs économiques locaux. Sa gouvernance s'appuie sur une représentativité équilibrée de chaque secteur en présence.

LA CRÉATION DE L' AIS EST ÉTROITEMENT LIÉE À LA NÉCESSITÉ D'ABORDER LA QUESTION DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE DE FAÇON À LA FOIS PRAGMATIQUE, COLLECTIVE ET CONSTRUCTIVE, AFIN D'Y RÉPONDRE DE LA MANIÈRE LA PLUS ABOUTIE ET EFFICACE POSSIBLE.



En partenariat avec



Ansa_Asso
www.solidarites-actives.com
 Agence nouvelle des solidarités actives
 28, rue du Sentier 75002 Paris
 Tél. : 01 43 48 65 24